Commune de La Bernerie-en-Retz

Conseils consultatifs

Restitution questionnaire Centre-Bourg

La Bernerie-en-Retz · 312 répondants

Réalisé du 9 septembre au 2 octobre 2026

Découpage des quartiers



Introduction

stio

750 foyers sollicités

312 réponses recueillies

Taux de participation

élevé : **41,6 %**

Population stable



Méthodologie

312 réponses analysées

Regroupement thématique par mots-clés

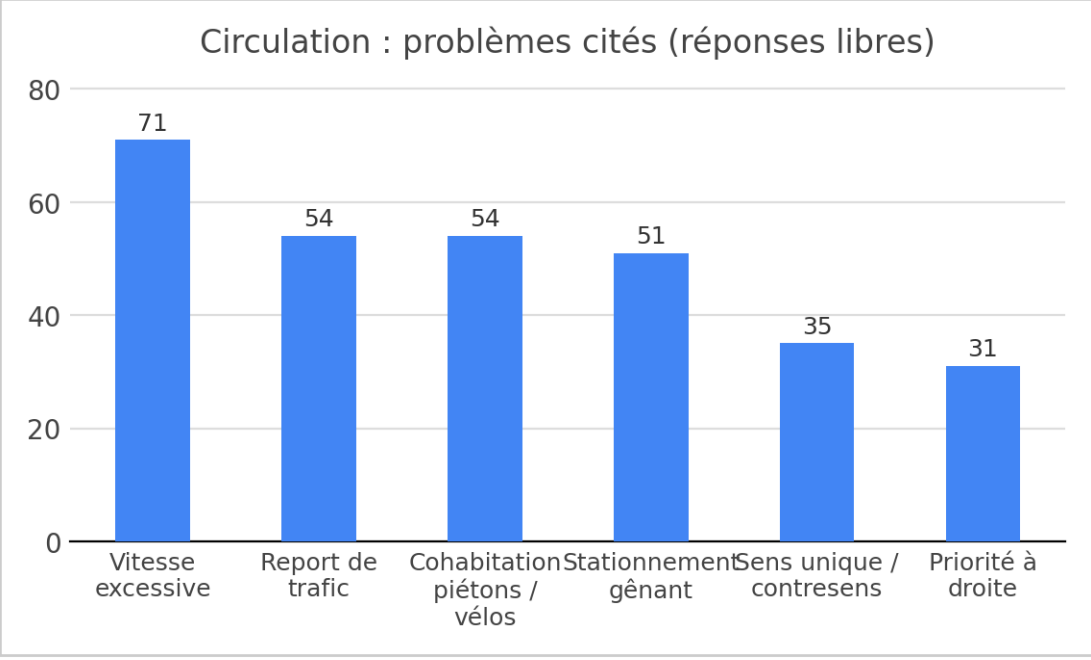
Comptage traçable des occurrences

Questions fermées calculées sur réponses valides

Axe 1 - Circulation et stationnement

74 % signalent des problèmes de circulation, parmi eux :

- Vitesse excessive : 71 mentions
- Report de trafic, cohabitation piétons/vélos : 54



Axe 1 - Lieux les plus cités

Nombre de mentions dans les réponses libres :

- **Rue des Carrés** (≈ 23)
- **Rue de la Beltière** (≈ 14)
- **Rue de Pornic** (≈ 12)
- **Rue Jeanne d'Arc / av. des Camélias** (≈ 12)
- **Rues Alsace-Lorraine / Maréchal Foch** (≈ 10)
- **Rue A. Daudet / rue G. Clemenceau** (≈ 9)
- **Abords de l'école** (≈ 8)
- **Rue du Champ de Chapelle** (≈ 8)



Sens unique/contresens · Cohabitation velos/piétons · Report de trafic · Signalisation · Stationnement · Vitesse · Priorité à droite

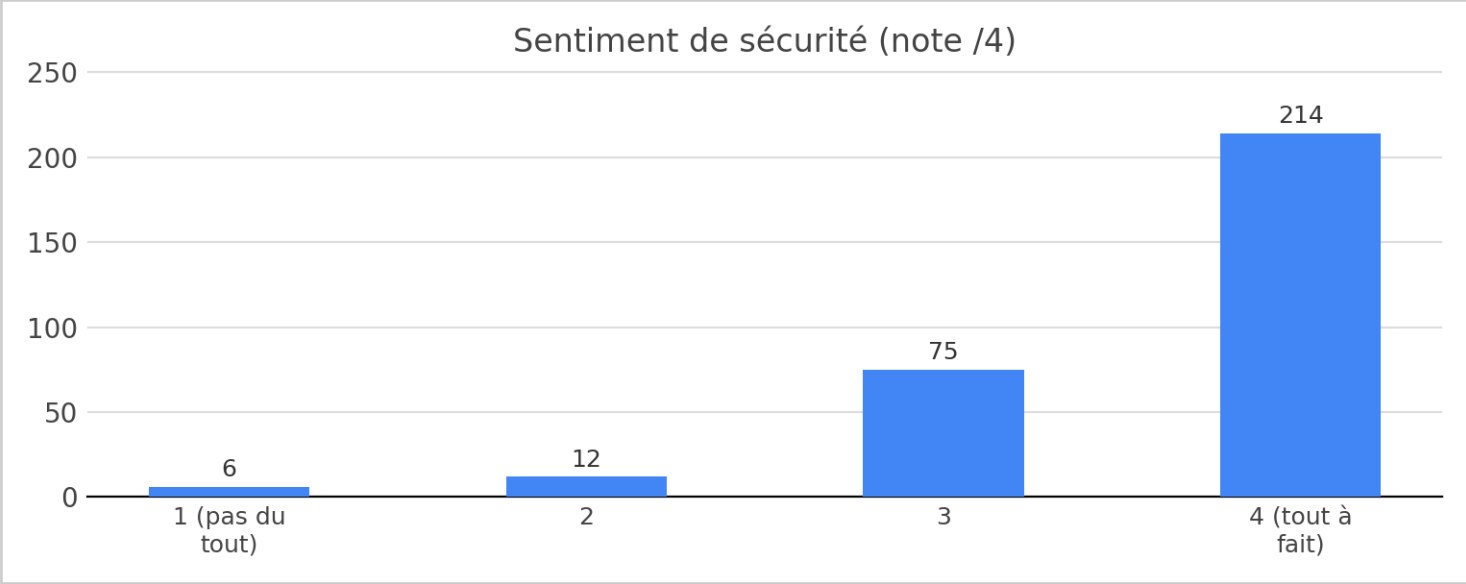
Axe 1 – Sentiment de sécurité

Sentiment de sécurité élevé :

Note moyenne : 3,62/4

94 % attribuent une note de 3 ou 4

Ce sentiment de sécurité élevé contraste avec les préoccupations exprimées sur la circulation. Réserves : éclairage public, bruit nocturne l'été.

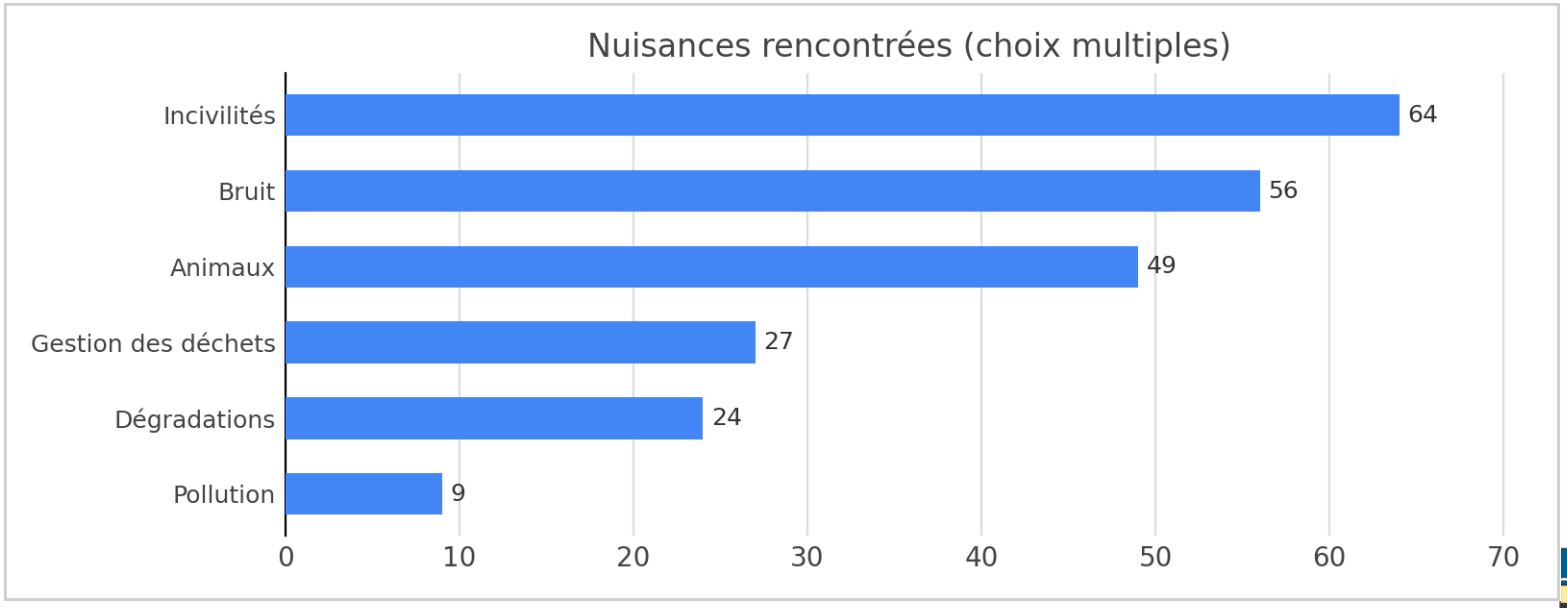


Axe 2 - Nuisances

Incivilités : 33 % · Bruit : 29 %

Déjections canines, chiens sur la plage

Stationnement devant les entrées, bruit nocturne en saison



Axe 2 - Nuisances (suite)

Attentes :

respect des règles (stationnement, chiens sur la plage)

limiter le bruit nocturne en saison

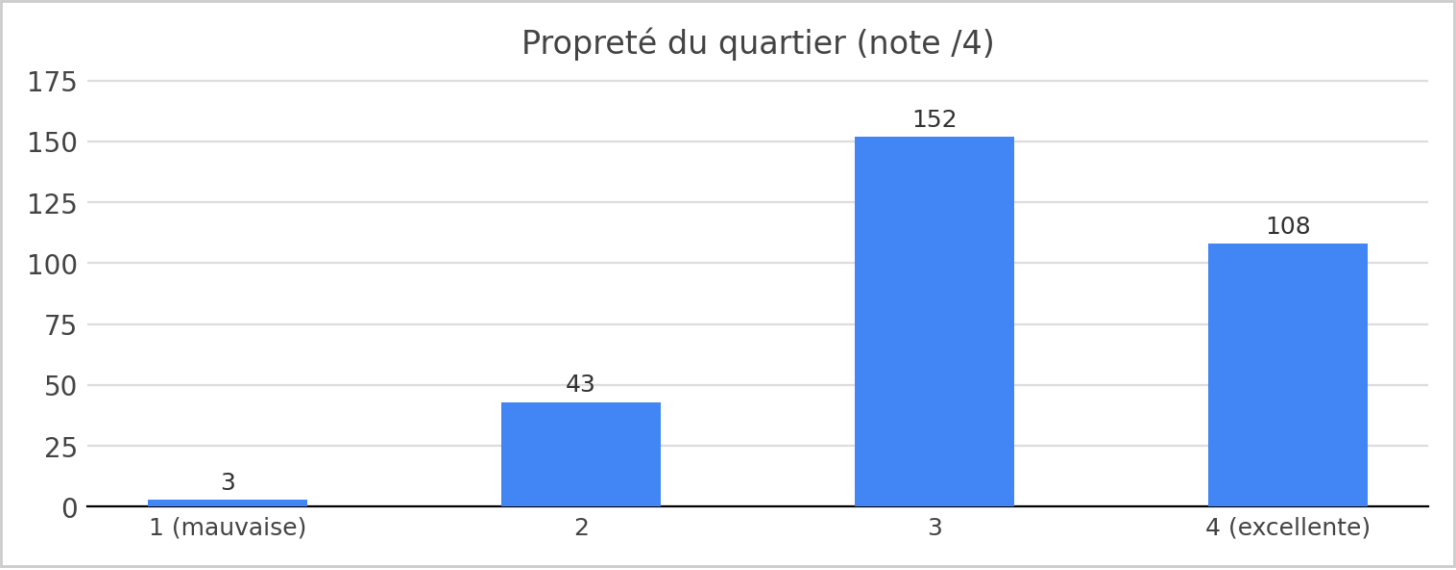
Verbatims représentatifs :

« Places réservées sur la voie publique avec des poubelles ou des tréteaux. »
« L'été, la nuit, des jeunes passent avec la musique à tue-tête. »
« Déjections non ramassées au parc Thibaud malgré les sacs. »
« Nos poubelles sont remplies par les locations saisonnières. »
« Aucune nuisance, il y fait très bon vivre. »
« Stationnement devant la porte : impossible de passer une poussette. »
« Noctambules de la plage, mais plus de calme cette année. »

Axe 3 - Propreté

Satisfaction globale : 3,19/4

55 remarques sur le désherbage, 43 sur la voirie



Axe 3 - Propreté (suite)

Désherbage, sable, déchets et mégots

Contraste hypercentre / rues éloignées

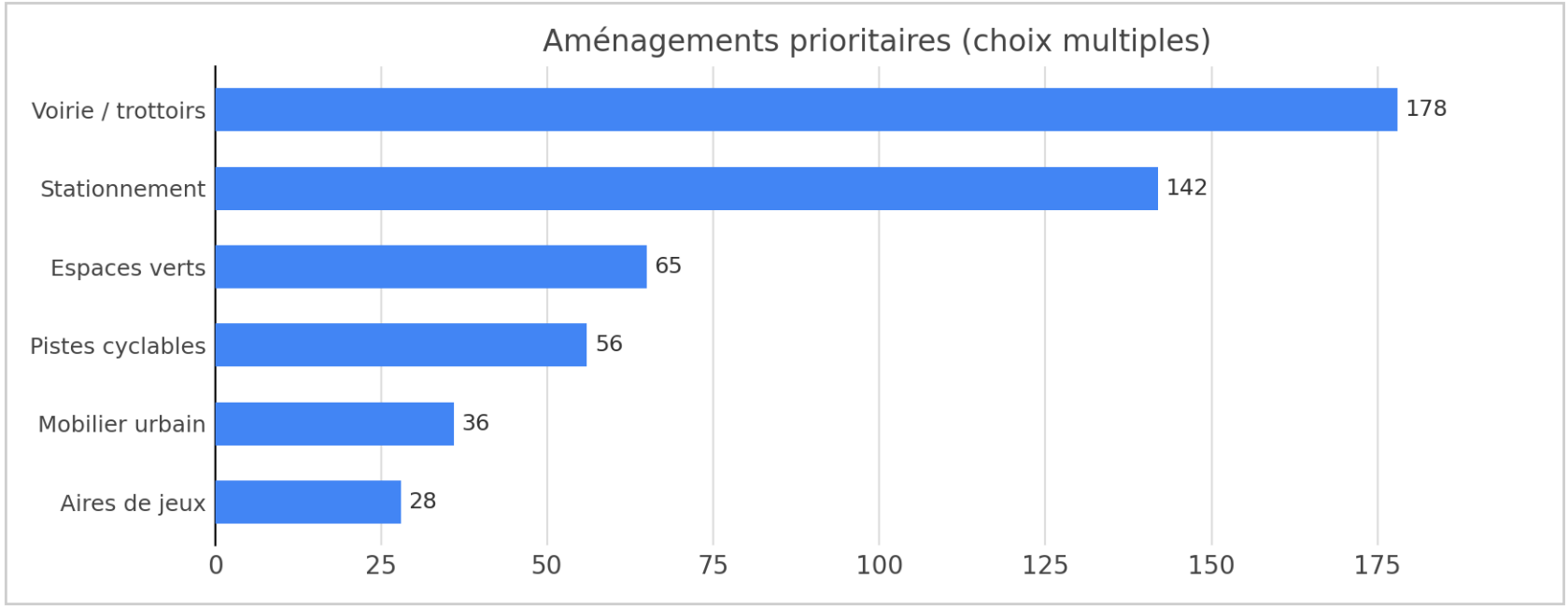
Verbatims représentatifs :

« Très bien dans l'hypercentre, un peu moins ailleurs. »
« Les trottoirs ne sont jamais désherbés. »
« Les herbes coupées ne sont pas ramassées. »
« Encore trop de déjections canines non ramassées. »
« Les plages sont nettoyées. À poursuivre ! »
« Le quartier est globalement propre désormais. »
« Les confettis du corso n'ont pas été balayés partout. »

Axe 4 - Projets

284 réponses : voirie / trottoirs 63 %

Stationnement 50 % · trottoirs PMR : 59 mentions



Axe 4 - Projets (suite)

Végétalisation et ancien stade

Enfouissement réseaux

Gestion eaux pluviales

Verbatims représentatifs :

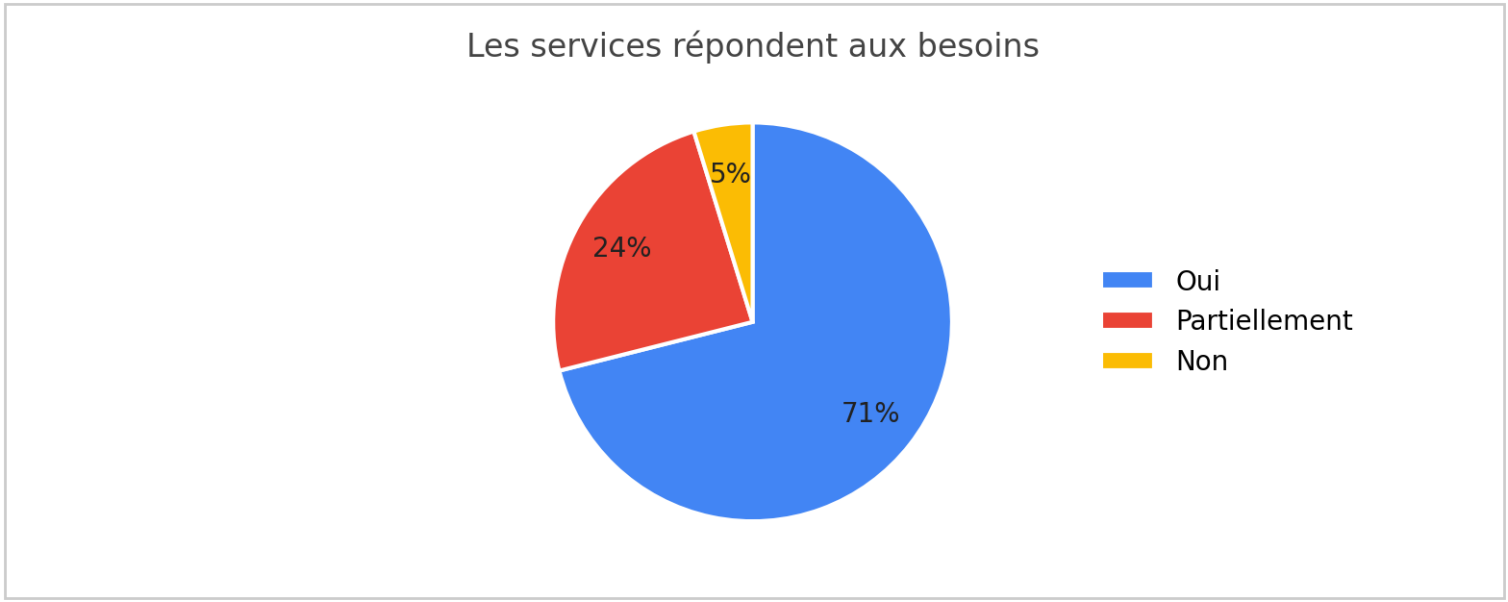
« Les trottoirs doivent être une priorité. »
« Rue de Pornic à sens unique, avec piste cyclable. »
« Un tracé individuel au sol pour le stationnement. »
« L'ancien stade en parc arboré avec aire de jeux. »
« Le square Thibault en vrai parc avec jeux d'enfants. »
« Par fortes pluies, l'eau déborde dans notre propriété. »
« Enfouir les lignes électriques et téléphoniques. »

Axe 5 – Relation avec la mairie et les services

Ressenti plutôt positif : note de 3,18/4, et 71 % estiment que les services répondent à leurs besoins.

Négatif : demandes restées sans réponse ou sans suite (17 mentions), agents peu visibles dans certaines rues et impasses.

Points positifs : réactivité (26 mentions), accueil, nette amélioration depuis la nouvelle municipalité.



Axe 5 – Relation avec la mairie et les services (suite)

Accueil et réactivité saluées

Suivi des signalements à améliorer

Demande d’une information dédiée au quartier

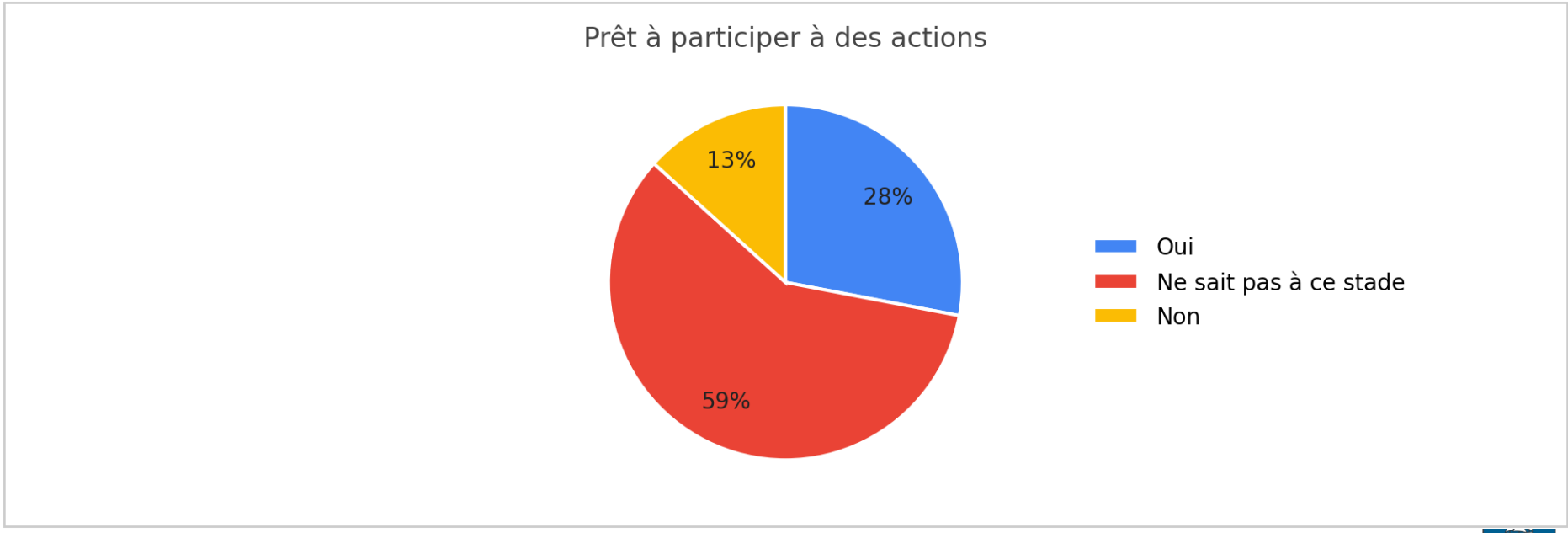
Verbatims représentatifs :

« Dès qu’un problème est signalé, il est réglé. »
« Aucune réponse, excepté l'accusé de réception automatique. »
« Très bien reçu à l'accueil, réponse rapide de l'urbanisme. »
« Pas de feedback après signalement sur Intramuros. »
« Un changement est vraiment notable avec la nouvelle équipe municipale : bravo ! »
« Notre impasse est souvent oubliée. »

Axe 6 – Suggestions et participation

81 % acceptent d’être informés par mail des avancées du conseil

87 % n’excluent pas d’y participer activement



Axe 6 – Suggestions et participation (suite)

151 suggestions : stationnement des résidents (31), sécurité des piétons et stops (25), plage et front de mer (24).

Sujets spécifiques : ancien stade de foot (11), médecins (7).

Verbatims représentatifs :

« Places de parking riverains ! »
« Un macaron pour les habitants à l'année. »
« Des espaces verts et du stationnement sur le vieux stade. »
« Améliorer la signalisation des stops et des priorités à droite. »
« Pour moi, l'urgence, c'est de trouver des médecins. »
« Merci pour cette initiative de démocratie participative. »
« Deux questionnaires par foyer, que chacun puisse répondre. »

Conclusion

Des habitants attachés à leur cadre de vie, qui attendent des améliorations concrètes sur le stationnement, la circulation et l'état des trottoirs :

✅ Sentiment de sécurité élevé (3,62/4)

🚗 Stationnement et circulation : préoccupations n°1 (55 %)

🧹 Propreté (3,19/4) satisfaisante, entretien à renforcer hors hypercentre

🏛️ Services municipaux : bonne satisfaction (3,18/4), en progrès

Priorités issues de la consultation

1. Organiser le stationnement

2. Sécuriser la circulation

3. Rénover la voirie et les trottoirs

4. Développer les mobilités douces

5. Renforcer l'entretien courant

6. Associer les habitants (ancien stade)

Et maintenant ?

Les priorités ont été clairement exprimées au travers de ce questionnaire.

Il s’agit maintenant de constituer le groupe de travail du Conseil Consultatif du quartier Centre-Bourg

Qui participe ?



Les habitants

Habitants de la commune en résidence principale ou secondaire, volontaires ou tirés au sort selon la charte. Ouverts à tous sans condition de nationalité ni d'âge (mineurs avec accord parental).



Les élus référents

Un ou plusieurs conseillers municipaux désignés assurent le lien avec le conseil. Ils participent sans droit de vote au sein du conseil consultatif.



Les agents municipaux

Peuvent être invités ponctuellement pour apporter un éclairage technique ou réglementaire sur un dossier (finance, urbanisme, voirie, environnement ...)

Comment ça fonctionne ?

1	2	3	4	5
Saisine	**Validation du besoin**	**Décision**	**Transmission**	**Délibération**
Le conseil municipal, le Maire, ou les habitants formulent une question ou un sujet à traiter.	Création d'un groupe de volontaires pour formulation des besoins et/ou choix d'un projet	Présentation en commission pour validation → Accord poursuite du projet ✓ ✗	Travail du groupe sur la faisabilité : réglementaire, technique, budgétaire…	Présentation finale en commission pour validation et → Accord proposition au Conseil Municipal ✓ ✗
Peut –être consécutif à une consultation auprès des habitants	Travail du groupe en autonomie. Bien s'assurer que le besoin est réel	Délai maximum de réponse : 2 mois	Délai maximum de réponse : 2 mois	Mis en délibération au prochain conseil

Son rôle vis-à-vis du Conseil Municipal

- Instance consultative uniquement : ses avis éclairent, ils n'engagent pas.
- Le conseil municipal reste le seul organe décisionnel de la commune.
- Le conseil municipal doit répondre aux avis transmis dans un délai fixé par la charte.
- Les deux instances travaillent en complémentarité : remontées de terrain d'un côté, arbitrage politique et financier de l'autre.

Un dispositif ancré dans le Code Général des Collectivités Territoriales — Art. L2143-1

Périmètre du dispositif

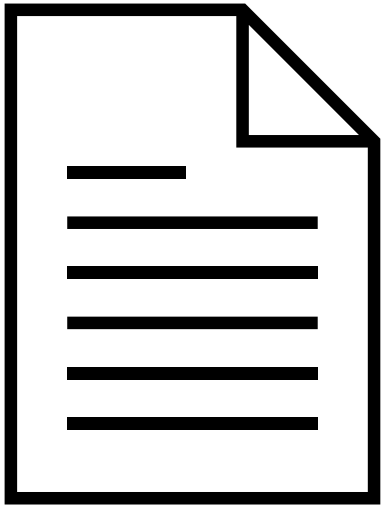
✓ Ce que ça permet

- Donner la parole aux habitants sur les projets et enjeux de leur quartier
- Formuler des avis et des propositions au conseil municipal
- Créer un lien direct entre citoyens et élus
- Favoriser la participation de publics éloignés de la vie politique
- Enrichir la prise de décision locale par une connaissance de terrain

✗ Ce que ça ne permet pas

- Prendre des décisions à la place du conseil municipal
- S'opposer ou bloquer une délibération déjà votée
- Engager la commune financièrement
- Représenter officiellement la commune ou parler en son nom
- Intervenir sur des compétences relevant d'autres collectivités (intercommunalité, département...)
- Traiter des situations relevant de conflits ou demandes individuelles ne relevant pas de l’intérêt communal

Inscrivez-vous !



Des fiches sont à votre disposition sur les tables

Merci !